

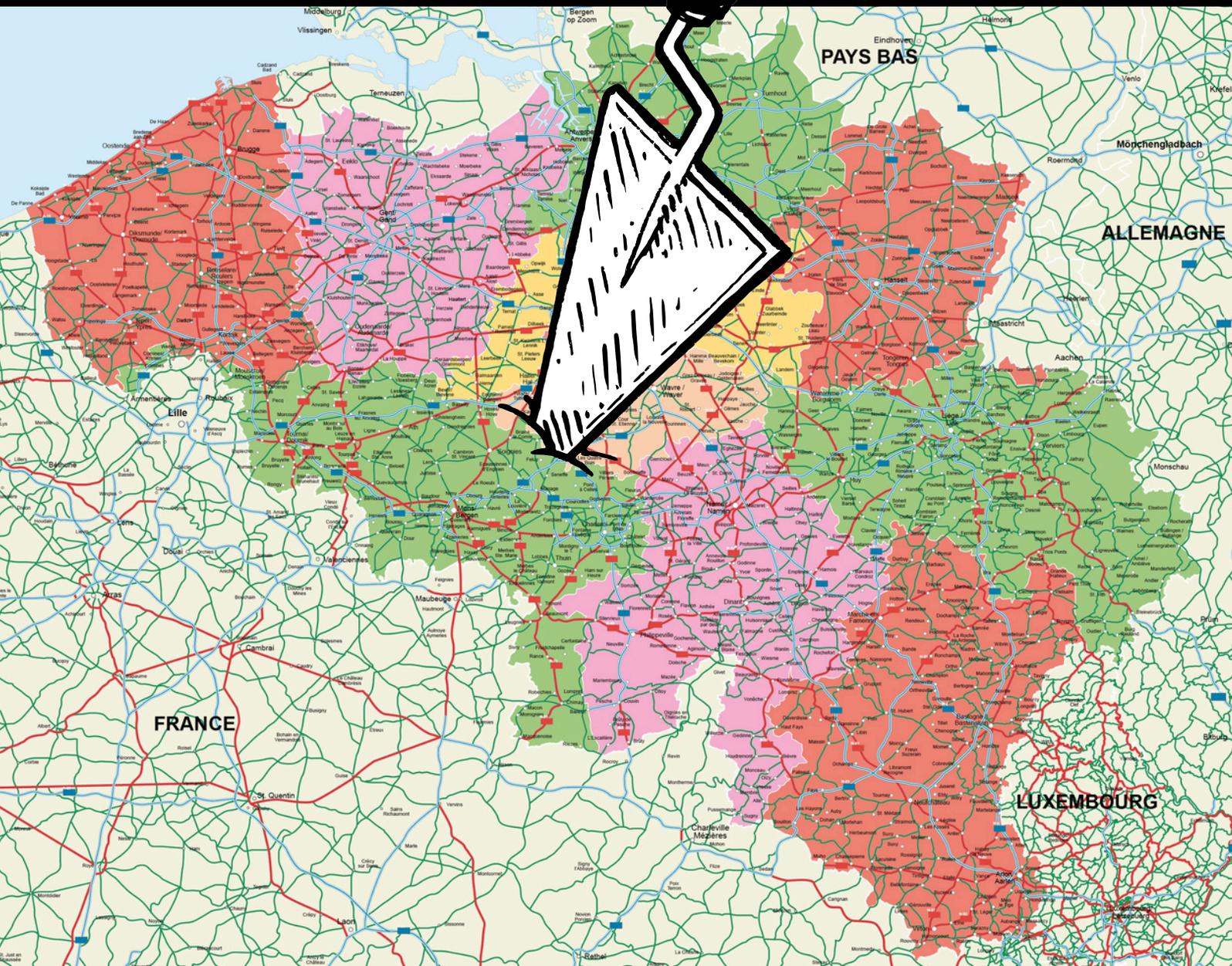
# LA GOUTTE

GAZETTE  
CITOYENNE

(DE TROP)

septembre 2024

## Spécial Élections



**Pour des territoires vivants,  
stop béton maintenant !**

# ÉDITO

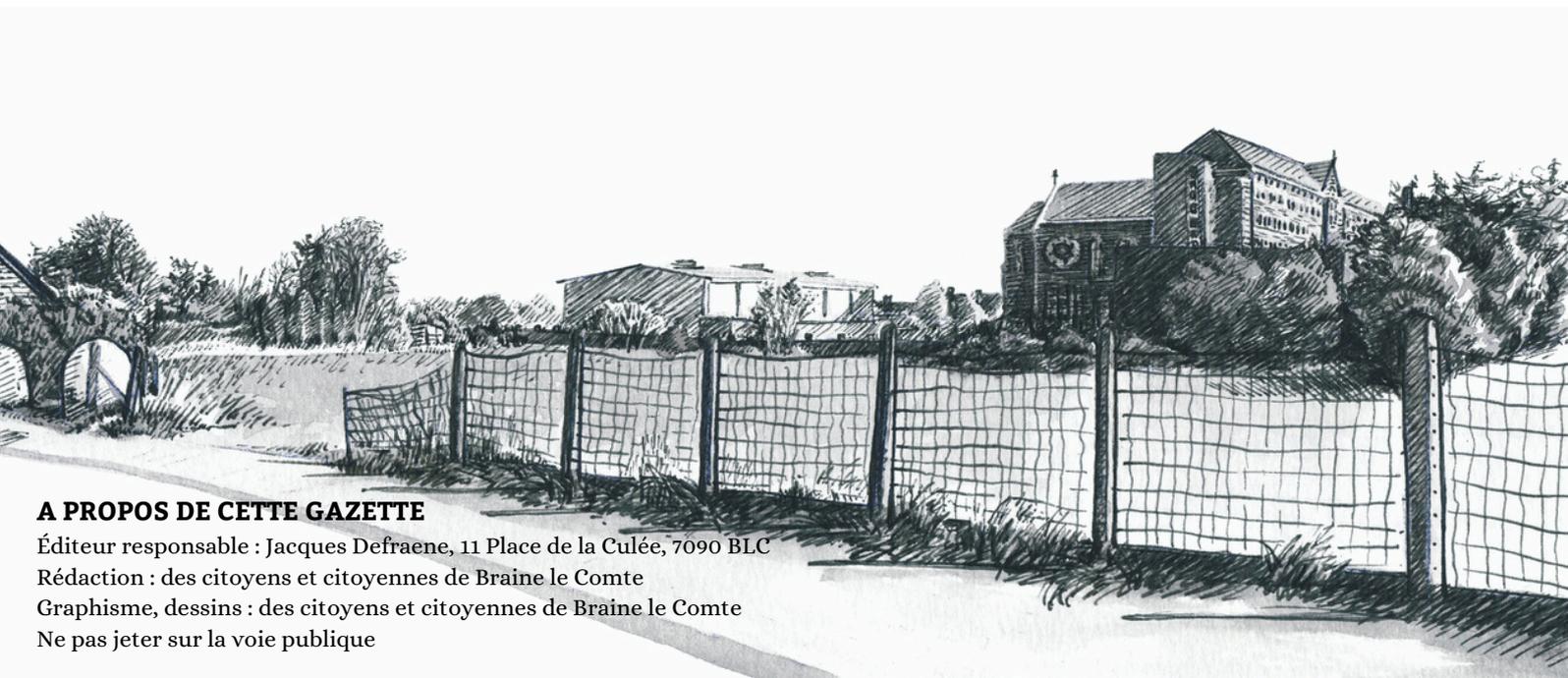
*La Goutte (de trop), la Gazette citoyenne brainoise est de retour sous une forme un peu spéciale et pour une occasion un peu spéciale : la campagne « Pour des territoires vivants : Stop béton maintenant ! » que le réseau Occupons le Terrain (OLT) mène à l'occasion des élections communales.*

Cette campagne part d'un constat : la planète surchauffe et le climat perd la boule, le vivant s'effondre, les terres nourricières disparaissent, les agriculteurs souffrent et de plus en plus de gens ne trouvent plus à se loger dans des conditions décentes et financièrement abordables. Si ces différentes crises ont évidemment des origines multiples, elles sont pourtant liées par au moins une cause commune : la manière dont nos territoires sont « aménagés » – en réalité « brutalisés » – et soumis aux logiques de profit, avec le béton et l'asphalte aux avant-postes.

Il ne s'agit donc pas là d'une « fatalité naturelle » : ce sont bien des choix politiques, dictés par certains intérêts particuliers, qui poussent les différents niveaux de pouvoir à créer ou à aggraver ces multiples crises. Et notre commune de Braine-le-Comte n'échappe malheureusement pas à cette règle, comme on le constate depuis de nombreuses années...

À la veille des élections communales, nous avons donc pensé qu'il était important que les Brainois-ses soient clairement informés de la manière dont les 4 grands partis qui se présentent à leurs suffrages se positionnent autour des revendications de la campagne d'OLT et de ces thématiques (constructions, logement, terres agricoles, biodiversité et démocratie). Pour ce faire, nous leur avons adressé un questionnaire dont nous publions ici un résumé des réponses ainsi que notre analyse (critique) de ces dernières.

Chacun-e pourra donc se faire une opinion en toute connaissance de cause, parce qu'un-e citoyen-ne informé-e (et mobilisé-e) en vaut deux !



## **A PROPOS DE CETTE GAZETTE**

Éditeur responsable : Jacques Defraene, 11 Place de la Culée, 7090 BLC

Rédaction : des citoyens et citoyennes de Braine le Comte

Graphisme, dessins : des citoyens et citoyennes de Braine le Comte

Ne pas jeter sur la voie publique



## QUESTIONNAIRE AUX 4 PRINCIPAUX PARTIS QUI SE PRÉSENTENT AUX ÉLECTIONS COMMUNALES À BRAINE-LE-COMTE

Nous avons demandé aux Engagés (liste Ensemble), au MR (liste Braine), au PS et à Ecolo, de se positionner sur nos questions à partir d'une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable. Les partis avaient également la possibilité d'argumenter ou de compléter brièvement leurs réponses. En voici le résumé :

### **1** PLAN DE SECTEUR ET SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

**Votre liste est-elle favorable à :**

**1)** Revoir votre Schéma de Développement Communal de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

**2**

Non à l'extension de l'artificialisation  
Oui à l'occupation des terrains dans le centre et le pourtour de la ville  
Oui à un certain pourcentage de verdurisation (parcs, rues arborées...)

**3**

Oui à la révision  
Oui aux forêts et espaces verts mieux préservés  
Oui à l'intégration de la notion de centralité

**3**

Oui, en tenant compte de l'historicité

de l'affectation des terrains concernés

**3**

Oui, c'est crucial pour limiter strictement la construction sur des terres naturelles, soutenir l'agriculture locale, préserver les habitats naturels, garantir des espaces verts accessibles à toutes et tous

**2)** Adopter un moratoire en refusant toute demande de permis impliquant l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

**1**

Non à l'extension du tissu urbain  
Oui à la densification de la ville tout en conservant un pourcentage d'espaces verts

**2**

Non au moratoire (irréalisable)  
Oui au travail avec le promoteur pour

adapter son projet à la préservation des espaces verts existants

**2**

Non, irréaliste et définition d'« espace vert » à convenir

**3**

Oui, il faut refuser toute demande de permis qui implique leur artificialisation

**3)** Exproprier pour cause d'utilité publique (intérêt paysager et liaison écologique) la parcelle de terrain appartenant à la société Sotraba située sur le lieu-dit Fosse Albecq ?

**1**

Non à l'installation de certains types de construction  
Non à l'expropriation sauf pour cause de lutte contre les inondations, désenclavement de parcelles, etc.

**MR 2**

Non parce que c'est quasiment impossible

**PS 1**

Non, pas justifié et peut créer un précédent

**e 3**

Oui, mais la faisabilité juridique, y compris les implications liées à la jurisprudence en la matière, doit être étudiée de manière approfondie

## 2 LOGEMENT ACCESSIBLE ET RÉHABILITATION DES ESPACES DÉJÀ ARTIFICIALISÉS

Votre liste est-elle favorable à :

1) Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (Taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales...)?

**e 3**

Oui à l'utilisation des logements inoccupés

**MR 3**

Oui à 100%. On le fait déjà

**PS 3**

Oui mais des actions, partenariats (Agence Immobilière Sociale) et une taxe existent déjà sur les logements inoccupés

**e 3**

Oui, en établissant un cadastre clair des logements vacants, en instaurant une taxe communale complémentaire sur ces logements vacants, un régime d'exonération pour les travaux de réhabilitation, en développant des partenariats avec des agences immobilières sociales pour trouver des locataires et gérer les biens, en informant les citoyen(ne)s et réquisitionnant les logements inoccupés

2) Atteindre rapidement le taux de 10 % de logements publics fixé par le « Code wallon de l'habitat durable », en imposant notamment un seuil minimum de logements sociaux à tout projet d'urbanisme d'habitats multiples?

**e 3**

Oui à atteindre le pourcentage recommandé de logement sociaux, sans provoquer d'effet d'appel vers la ville

**MR 3**

Oui, et on y travaille déjà. Mais difficile si on ralentit l'urbanisation

**PS 3**

Oui mais parlons plutôt de logements publics

**e 3**

Oui

3) Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements?

**e 2**

Oui à la hausse et la simplification des aides financières au logement, en concertation avec les autres niveaux de pouvoir

**MR 2**

Les aides financières doivent provenir de la Région, pas de la Ville  
Oui à encourager la division de logements et la réhabilitation des bâtiments

**PS 3**

Oui mais doit dépendre du Régional exclusivement

**e 3**

Oui

4) Aménager, grâce aux subsides de la Région wallonne, une aire d'accueil permanente et adaptée aux besoins des Gens du voyage?

**e 3**

Oui, dans des endroits où il y a peu de conflits de voisinage et où les terrains peuvent être équipés  
Pourquoi pas une aire adaptée, au sein d'un zoning, en concertation avec la Région et les communes avoisinantes

**MR 1**

Non, pas d'espace communal disponible  
C'est à la Région de s'en occuper

**PS 3**

Oui mais doit être un projet supracommunal (BLC, Soignies, Ecaussines, Seneffe et Manage)

**e 3**

Oui, grâce aux subsides de la Région wallonne, pour une question de justice sociale et de respect des droits humains, pour renforcer la cohésion sociale et pour promouvoir les pratiques d'aménagement durable



## 3

### TERRES AGRICOLES

Votre liste est-elle favorable à :

1) Réaliser une grande analyse sur le recensement et l'affectation réelle des terres agricoles qui inclurait toutes les terres agricoles (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), l'affectation réelle des terres agricoles (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non utilisées, etc.), une analyse détaillée des terres agricoles non-utilisées pour l'agriculture (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de Noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.)?

**e 2**

Non parce que les données existent déjà (parcellaire agricole anonyme disponible dans les données Nature et Environnement -> Sol et Sous-sol de WalOnMap)

**MR 2**

Pourquoi pas, s'il y a un intérêt certain

pour les agriculteurs

**PS 3**

Oui

**e 3**

Oui, c'est crucial, en incluant toutes les dimensions pertinentes pour une gestion durable et équitable de nos ressources agricoles



Oui à un recensement exhaustif des terres agricoles, y compris celles non classées comme telles dans le plan de secteur, via une cartographie précise, une identification des types de cultures, l'analyse de leur affectation réelle et l'évaluation de leur productivité

2) Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysannes, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

**2**

Oui en cas de terrains publics non utilisés

**MR 3**

Oui à tout projet durable sur le terrain de 5 hectares dont dispose la Ville

**PS 3**

Oui

**e 3**

Oui, pour soutenir la biodiversité, renforcer la résilience alimentaire

locale, promouvoir des pratiques agricoles durables, préserver les terres agricoles, installer de nouveaux/ nouvelles agriculteurs et agricultrices, mettre en place des potagers partagés et des jardins communautaires...

3) S'engager à garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture soient garanties que leur fonction première, reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

**2**

Concevable, en fonction des objectifs (ou pas) de croissance de la ville et des différentes centralités autour desquelles cela doit être organisé

**MR 2**

Envisageable pour les 5 hectares dont dispose la Ville

**PS ...**

Envisageable pour les 5 hectares dont dispose la Ville

**e 3**

Oui, pour les protéger, maintenir la fonction agricole, promouvoir l'agriculture durable, favoriser la densification urbaine plutôt que l'extension sur des terres agricoles

Oui au fait d'impliquer les agriculteurs locaux, les organisations agricoles et la communauté dans la prise de décision concernant l'utilisation des terres agricoles communales

## **4 BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS**

Votre liste est-elle favorable à :

1) Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (Taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales...) ?

**3**

Oui, sans en oublier l'entretien et les obligations sur l'élimination de certaines espèces (chardons par exemple)

**MR 3**

Oui, d'ailleurs on l'a fait (parking du cimetière, Albecq, étangs Martel)

**PS 3**

Oui, en accord avec les normes régionales

**e 3**

Oui, totalement, en identifiant les zones naturelles sensibles, en créant et renforçant les réserves naturelles locales, en plantant des arbres et des haies dans les espaces publics et privés, en aménageant des toits et des murs végétalisés, en continuant à diminuer l'éclairage public la nuit, en organisant des campagnes de sensibilisation et en soutenant les initiatives locales

## **5 DÉMOCRATIE / ACCÈS À L'INFORMATION**

Votre liste est-elle favorable à :

1) Élargir l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier (via le Braine Notre Ville notamment) ?

**3**

Oui, avec aussi une souscription à une liste de distribution (pour être averti des nouveaux projets)

**MR 3**

Oui, en accord avec les normes en vigueur dont le CoDT

**PS 3**

Oui

**e 3**

Oui, et aussi via, des panneaux d'affichage (par quartier), en sensibilisant et informant les citoyens sur les enquêtes publiques, en encourageant la participation des citoyens par le biais de consultations publiques ouvertes et transparentes, en veillant à ce que tous les points de vue et opinions exprimés dans le cadre des enquêtes publiques soient pris en compte de manière équitable et objective

2) Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre

aux habitants de co-cr  er et cod  ci-  
der de l'avenir de leur quartier ?

 3

Oui

 3

Pourquoi pas mais l'objectif est de  
limiter les grands projets et rien  
n'oblige l  galement    consulter pour  
les projets de moins de 2 hectares

 3

Oui, si co  ts financiers n  gligeables

 3

Oui, notamment via des ateliers et des  
forums communautaires pour  
recueillir des id  es et des suggestions  
des habitant(e)s

En int  grant les retours et les contri-  
butions des habitant(e)s dans la  
conception finale, en   valuant les  
impacts sociaux, environnementaux  
et   conomiques des projets, en  
s'appuyant sur des   tudes d'impact  
ind  pendantes et en mettant  
en place des m  canismes

**3) Co-construire le nouveau Sch  ma  
de D  veloppement Communal avec  
les citoyen-ne-s de la commune     
chaque   tape de la proc  dure ?**

 3

Oui, en d  finissant les modalit  s  
pour   viter que ce soit toujours les  
m  mes

 3

Oui, la population sera largement  
sond  e

 3

Oui, en respectant les prescrits  
l  gaux

 3

Oui, en impliquant les citoyen(ne)s d  s  
les premi  res phases de la planification,  
en int  grant leur contribution dans la  
formulation des objectifs, des strat  gies  
et des actions du Sch  ma Communal,  
en   valuant r  guli  rement les progr  s  
r  alis  s par rapport aux objectifs



## Ce qu'on en pense

**D**isons-le tout de go, il faut consta-  
ter positivement le fait que les 4  
grands partis qui se pr  sentent aux  
  lections communales    Braine se  
soient pli  s    l'exercice d  mocrati-  
que d'un questionnaire pr  cis sur  
leurs engagements. Mais disons-le  
tout aussi franchement, c'est aussi  
avec un grand scepticisme quant     
leur volont  /capacit   r  elle de les  
appliquer !

D'abord parce que, si la plupart des  
partis ont r  pondu positivement     
une tr  s grande partie des ques-  
tions pos  es (et    toutes celles sur la  
d  mocratie, la protection de la  
biodiversit  , des terres agricoles et  
des espaces verts, le logement), on  
constate n  anmoins que leurs com-  
mentaires introduisent parfois des  
b  mols ou des « oui, mais... » qui  
n'augurent rien de bon.

C'est d'autant plus le cas concernant  
les partis de la majorit   actuelle (MR-  
PS). Le pass     clairant souvent  
l'avenir, on peut souligner que leur  
bilan, apr  s 15 ann  es au pouvoir  
au moins, ne plaide pas vraiment, et  
c'est le moins qu'on puisse dire, pour  
une confiance aveugle.

Au cours de ces 10 derni  res ann  es,  
on a ainsi b  tonn      tout-va    Braine-  
le-Comte, et c'est loin d'  tre termin    
au vu des chantiers en cours ou des  
projets    venir. Outre la destruction  
d'espace verts et la perte de  
biodiversit   induits, c'est la  
collectivit   qui paye deux fois :  
   la fois pour le d  veloppement de

la plupart de toutes ces nouvelles  
infrastructures (voiries, gaz,   lec-  
tricit  ,   gouttage...) mais aussi  
pour leur entretien futur.  
Sans parler de l'explosion du prix  
d'achat des maisons (+60.000   en  
4 ans (1)) et appartements  
(207.000   en moyenne en 2023,  
soit + 60 % en 10 ans) !(2).

En 10 ans, la population de Braine  
a augment   de pr  s de 10 %, le taux  
le plus   lev   de la r  gion du Centre  
(3), mais cela ne s'est pas accom-  
pagn   d'une augmentation  
suffisante du personnel et des  
services publics communaux. Au  
contraire : ces derniers ont parfois  
  t   rabet  s (le service travaux est  
pass   de 90 ouvriers il y a 15 ans     
ceux affect  s aux 250 Km de voirie  
sont moins d'une dizaine !), voire  
supprim  s (l'  cole de Petit-Roelux)  
ou privatis  s (collecte des d  chets,  
stationnement), avec l'augmen-  
tation des co  ts et la diminution  
de la qualit   du service pour le  
citoyen qui accompagne toujours  
ces politiques n  olib  rales.

Concernant le logement, MR-PS se  
disent favorables «    100 % » pour  
lutter contre les logements inoc-  
cup  s, mais quel est leur bilan ?  
Combien de propri  taires ont-ils  
sanctionn  s au cours de la l  gi-  
slature pr  c  dente ? Combien de  
logements ont-ils remis    dispo-  
sition ? Et comment   viter de  
qualifier d'hypocrite l'affirmation



Consultez  
les r  ponses  
compl  tes sur  
[albecq.be](http://albecq.be)

du MR qui se dit favorable à atteindre « *rapidement* » le taux de 10 % de logements publics alors qu'il est d'à peine 3,5 % à Braine-le-Comte, l'un des plus faibles de toute la région du Centre ! (3) La majorité MR-PS se vante de la construction toute récente de 32 logements publics, mais cela est nettement insuffisant face aux centaines de ménages qui sont en attente d'un logement social. (4)

Concernant la question sur l'expropriation de la parcelle du terrain Albecq appartenant à Sotraba, le PS est contre car cela ne serait « *pas justifié* » et « *pourrait créer un précédent* » (le Parti Socialiste aurait-il peur du... socialisme ?).

Ensemble s'y oppose au nom du « *respect de la propriété privée* » (respect qui semble par ailleurs se dissoudre magiquement lorsqu'il s'agit d'exproprier des maisons ou des terres agricoles pour agrandir un aéroport ou faire passer une autoroute...) Quant au MR, - ô surprise ! - il serait carrément chaud boulette (« *l'envie y est !* »)... mais « *la capacité de le faire est loin d'être acquise* ». Indiquons qu'il est pourtant possible de réaliser une expropriation sans indemnisation, et donc sans grever le budget communal (5)

MR, PS et Ensemble se déclarent tous de fervents partisans de la préservation des espaces verts, de la limitation des constructions, de la protection de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie, mais tous sont pourtant farouchement opposés à notre revendication centrale, à savoir un moratoire sur toute demande de permis impliquant l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts. N'y a-t-il pas là une sérieuse contradiction ? Pour le PS cela ne serait « *pas réaliste* ». Pour le MR, c'est une « *promesse irréalisable* ». Pour Ensemble, c'est « *dogmatique* »... Irréalisable ? Même si tout n'est pas parfait, à Liège, le bourgmestre a exprimé la volonté du Collège communal de ne plus autoriser

à l'avenir l'urbanisation de terrains qui n'ont jamais été bâtis. À Waremme, en 2023, la commune a gelé les demandes de permis pour de nouveaux lotissements. (6)

Quant aux partis d'opposition (Ensemble et Ecolo, ce dernier ayant répondu positivement, de manière détaillée et presque sans réserves à toutes nos questions), s'ils ne portent évidemment pas le même bilan que la majorité MR-PS, ils ont néanmoins parfois voté avec en faveur de certaines mesures contradictoires avec leurs engagements actuels. Et on peut surtout s'interroger sur l'avenir : au cas où ils feraient éventuellement partie d'une majorité communale alternative, combien d'eau mettront-ils dans leur vin pour participer au pouvoir ? Avec quelles « *lignes rouges* » ?

Chacun et chacune se fera sa propre opinion en prenant connaissance des réponses et des commentaires des 4 partis à notre questionnaire. Quant à nous, on l'aura compris, nous sommes plus que dubitatifs sur leur volonté réelle d'appliquer sérieusement leurs engagements dans ces domaines.

**Ce sera donc surtout à vous, citoyennes et citoyens de Braine-le-Comte, de vous organiser dans vos quartiers, de vous mobiliser et de lutter partout et toujours pour notre droit à un logement accessible, à la préservation de nos terres agricoles, de nos cadres de vie, de la biodiversité et des espaces verts !**

(1) La Nouvelle Gazette, 22/12/2021.

(2) La Nouvelle Gazette, 11/05/2024.

(3) La Nouvelle Gazette, 04/07/2024.

(3) La Nouvelle Gazette, 10/10/2022.

(4) La Nouvelle Gazette, 09/04/2017.

(5) Voir La Lettre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) n° 58, janvier 2022, p.5.

(6) La Dernière Heure, 12/07/2023.

## Stop béton : Contradiction ?

Dans leurs commentaires aux réponses, MR et PS s'amuse à pointer une contradiction inexistante entre notre revendication du « *Stop béton !* » ou du moratoire sur les nouveaux permis de construction d'une part et l'importance que nous accordons à une offre plus importante de logements publics ou de service (crèches).

Comme l'indique explicitement et implicitement le questionnaire, nous parlons de densifier sur des terres **déjà** artificialisées et de rénover, réaffecter ou utiliser au maximum et plus intelligemment le bâti **déjà** existant pour répondre à ces besoins. Il ne s'agit donc pas d'arrêter de poser la moindre brique !

## Révisionnisme historique...

Dans ses commentaires le MR se permet de réécrire l'histoire concernant le Jardin Albecq : « *Nous avons décidé de ne pas construire sur l'autre partie du terrain* » (l'ex-parcelle du CPAS), écrit-il, s'arrogant ainsi les lauriers du fait qu'elle sera aménagée en parc public.

Rappelons que l'objectif initial de la Ville était pourtant bien de vendre ce terrain à un promoteur tel que Sotraba, mais que ce dernier s'est désisté « *vu l'opposition du Collectif (Jardin Albecq)* » (dixit le porte-parole de Sotraba himself) (1).

Avec le retrait des Sotraba, aucun autre promoteur n'aurait acheté un terrain aussi enclavé et « *contesté* », c'est donc forcée et contrainte par notre mobilisation que la majorité communale a fini par opter pour un parc public. Telle est la vérité historique.

(1) La Nouvelle Gazette, 15/09/2022.

# Le Collectif Jardin Albecq

Actif depuis plus de 4 ans, le Collectif Jardin Albecq rallie des Brainois.es de tous horizons rassemblé.e.s dans leur volonté de redonner du pouvoir aux habitants sur leur environnement et de préserver un écrin de verdure (le terrain dit de la « Fosse Albecq », rue Fernand Bottemanne) de toute bétonisation par des promoteurs immobiliers. Grâce à une large mobilisation citoyenne, une partie du terrain a déjà pu être sauvée et deviendra à terme un parc public.

## Rejoignez-nous !

[jardinalbecq@gmail.com](mailto:jardinalbecq@gmail.com)

[www.albecq.be](http://www.albecq.be)

<https://www.facebook.com/albecq.be/>

## Occupons le Terrain !

Le réseau « Occupons le Terrain ! » (OLT), dont fait partie le Collectif Jardin Albecq, réunit une cinquantaine de collectifs, d'associations citoyennes et de personnes qui, en Wallonie et à Bruxelles, veulent résister aux logiques de bétonnage à tout crin, de rendement à court terme et de domination des intérêts privés. Ensemble, nous voulons assurer à la fois le droit au logement et la préservation des territoires, des cadres de vie, de la biodiversité et des espaces verts.

Dans sa campagne « Pour des territoires vivants : Stop béton maintenant ! », OLT met en avant les revendications suivantes au niveau communal :

1. Imposer un moratoire pour interdire les constructions sur des terrains agricoles ou qui présentent un intérêt en tant qu'espace vert, indépendamment de leur affectation au Plan de Secteur.
2. Élaborer ou mettre à jour les Schémas de Développement Communal (SDC), incluant ce moratoire, en collaboration avec les citoyen-ne-s à chaque étape de la procédure.
3. Améliorer l'accès à l'information lors des enquêtes publiques en fournissant des informations visibles et lisibles sur le site, ainsi que la publication de tous les documents sur le site web de la commune en plus de la consultation papier.
4. Combattre activement les logements vides, tout en rénovant et isolant les bâtiments existants et en réutilisant les surfaces déjà imperméabilisées telles que les friches industrielles et commerciales sans intérêt biologique, ainsi que les grands centres commerciaux avec leurs immenses parkings.
5. Protéger rigoureusement les terres agricoles publiques et les utiliser pour encourager l'installation de nouveaux agriculteurs et le développement de projets agroécologiques.

## Plus d'infos et contact :

<https://occuponsleterrain.be/>

[contact@occuponsleterrain.be](mailto:contact@occuponsleterrain.be)

[facebook.com/OccuponsLeTerrain](https://facebook.com/OccuponsLeTerrain)